



// Dossier
MJC Bulles d'Hères,
l'élan collectif



actualité

- 4 // Plan de déplacement urbain : l'avis du Conseil municipal
- 5 // La Mission locale a tenu son assemblée générale
- 6 // Moustique-tigre : agir et prévenir vont de pair
- 7 // La nouvelle déchetterie ouvre à la fin de l'été
- 8-9 // Conseil municipal du 28 juin



plus loin

- // Rémi Foussadier, directeur général de l'Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes



en mouvement



dossier

- // MJC Bulles d'Hères, l'élan collectif



expression politique



portrait

- // Julien Couto
La pâtisserie en partage



culturelle

- 22 - 23 // Grenoble Street Art Fest, une aventure artistique et humaine



active

- // ESSM Judo, une saison généreuse



en vues

- // Parc en fête !, un cocktail de festivités



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Nous nous battons pour faire du droit aux vacances pour tous un objectif concret de notre politique municipale. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Salima Yediou
Mise en page Emmanuelle Piras **Photos** Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.07.18
Imprimerie Technic Color - **Tirage** : 19 600 exemplaires. **Publicité** : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Bel été à toutes et tous

De quels moyens dispose la ville pour accompagner tous ces dispositifs ?

David Queiros - Nous nous battons pour faire du droit aux vacances pour tous un objectif concret de notre politique municipale. Durant toute l'année, les services de la ville et du CCAS travaillent afin de proposer de nombreuses activités ainsi que des séjours aux enfants mais aussi des sorties et soirées aux familles.

Un accueil de loisirs notamment pour les tout-petits est proposé pour la première année, ainsi que des minis-séjours et de nombreuses activités sportives et culturelles. Tous les équipements sportifs sont ouverts et des lieux d'accueil d'animation se tiendront au plus près des habitants. Nous n'oublions personne et savons que nous pouvons compter sur la piscine municipale qui rencontre beaucoup de succès. Des moyens sont mis en œuvre notamment avec le Pôle jeunesse pour accompagner les adolescents dans leurs projets en prenant en compte leurs aspirations, leurs préoccupations et co-construire pour et avec eux des projets.

La période des vacances est un moment important pour nos enfants. C'est l'occasion de faire des rencontres, de découvrir de nouveaux paysages et de participer à de nombreuses activités.

Ce sont des temps propices à la détente, à l'épanouissement et au renforcement du vivre ensemble.

Mais la vie à Saint-Martin-d'Hères, pendant la saison estivale, ne s'arrête pas pour autant ?

David Queiros - Au contraire, les travaux engagés vont évidemment continuer en juillet et en août et font donc l'objet de la plus vive attention de notre part. Je pense notamment au chantier de l'écoquartier Daudet, à la réhabilitation de la rue Belledonne, à la rénovation du quartier Champberton mais aussi à la nouvelle déchetterie dont l'ouverture est prévue prochainement de même que l'inauguration du centre ambulatoire de santé mentale.

Mais les mois de juillet et août sont aussi propices à de gros travaux de maintenance sur des sites inutilisés pendant cette période. Aussi, dans la poursuite du cadre du schéma directeur des établissements scolaires, une 1^{re} phase de travaux se déroulera sur le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier portant sur le remplacement des menuiseries.

Par ailleurs, nous continuons, cet été, notre démarche de mise en accessibilité des bâtiments communaux notamment sur le groupe scolaire Romain Rolland, le stade de rugby Robert Barran, Mon Ciné, et L'heure bleue où sera, aussi, installée une chaufferie au bois.

Saint-Martin-d'Hères est une ville qui bouge, toujours en mouvement qui contribue largement à l'attractivité de notre Métropole.

À toutes et à tous, je vous souhaite un très bon été !

L'année scolaire s'est achevée avec les fêtes des écoles, les galas et autres manifestations de convivialité. Les mois de juillet et août sont propices à la détente pour les jeunes et les moins jeunes, mais en France un tiers de la population ne part pas en vacances. Quelle est la position de la municipalité ?

David Queiros - Un adulte sur deux et un enfant sur trois sont privés de vacances en France selon trois organisations d'Éducation populaire. La raison majeure est un pouvoir d'achat insuffisant. Pourtant, les vacances représentent un droit reconnu par la déclaration universelle des droits de l'homme. 82 ans après la loi instaurant les congés payés promulguée le 20 juin 1936, le droit aux vacances est toujours malmené et reste un enjeu d'actualité dans une France cinquième puissance mondiale. Les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les ménages disposant de très faibles ressources sont souvent écartés de ce droit essentiel pour l'épanouissement humain.

À Saint-Martin-d'Hères, les municipalités successives ont fait du droit aux vacances une priorité. En ces temps difficiles, l'équipe municipale revendique l'accès aux vacances pour tous notamment pour les enfants et les jeunes. Car elles sont un droit au même titre que l'accès aux sports et à la culture. Elles ont une utilité sociale qui n'est plus à démontrer et sont une nécessité tant individuelle que collective. Pour nos jeunes, c'est un moment privilégié d'éducation et un précieux apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.

Plan de déplacement urbain (PDU)

La mobilité pour tous !



En septembre, la ligne 11 Échirolles-Comboire / Universités-IUT-Ufraps devient ligne Chrono (C7).

Le Plan de déplacement urbain 2018-2030 est soumis aux communes de la Métro. Le conseil municipal du 28 juin a donné un avis favorable. Les réalisations et aménagements prévus vont relier davantage encore Saint-Martin-d'Hères à l'ensemble du réseau métropolitain.

Élaboré par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) en étroite concertation avec les 49 communes de la métropole et les acteurs de la mobilité, le PDU définit l'organisation des déplacements à l'horizon 2030. Il doit répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Sept objectifs ont été définis par le SMTC : contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la sobriété et à la transition énergétique ; améliorer la qualité de l'air et la santé publique ; réduire le coût global des déplacements

pour les ménages, les entreprises et les collectivités ; répondre aux besoins spécifiques de publics fragiles et lutter contre le risque de précarité énergétique des ménages ; accompagner la structuration multipolaire du territoire métropolitain ; prendre en compte les interdépendances avec les territoires de la grande région grenobloise et fiabiliser les conditions de déplacements des personnes et des marchandises.

Il ne s'agit pas seulement de réaliser de nouvelles infrastructures, mais de développer des services, une offre modale diversifiée, de donner sa place à chacun, de mettre l'accent sur les déplacements alternatifs sans trop contraindre les automobilistes.

Prolongement du tram D et nouvelle ligne Chrono

Soucieux de répondre aux attentes des habitants, de voir le maillage de transports en commun s'étoffer, les pistes cycles se développer et d'aller davantage vers une ville accessible à tous et apaisée, le maire David Queiros a formulé des demandes auprès du président du SMTC. Ainsi, la ligne 11 va basculer en Chrono (C7) dès le mois de septembre. Elle verra son amplitude et sa fréquence étendues, et sera accompagnée d'aménagements progressifs permettant d'augmenter la performance de la ligne. D'ici 2023, dans le cadre du maillage

du réseau tramway arrêté dans le PDU et du passage de 5 à 8 lignes de tram – dont 4 sillonneront la commune –, la ligne D sera prolongée vers le nord. Elle acheminera les usagers jusqu'au parc de La Poya (Fontaine) en passant par le CHU, le centre-ville de Grenoble et la gare SNCF. Une nouvelle ligne (F) transportera les voyageurs de Condillac-Universités au lycée Louise Michel (Grenoble). Toujours pour la même période, ont été actées la création du pôle d'échanges des Sablons (tram D) qui facilitera les correspondances et la rénovation du pôle d'échanges Étienne Grappe. Côté cycle, il est prévu la réalisation du réseau Chronovélo "Axe des JO", de la gare de Grenoble au Domaine universitaire, avec une variante jusqu'à la gare de Gières par la rue Saint-Just. S'agissant de la voirie et des ouvrages d'arts, le PDU prévoit le réaménagement du pont Dulcie September et du franchissement modes actifs (cyclistes, piétons...) des Sablons ainsi que la transformation de l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain.

Le maire et les élus restent mobilisés pour que le prolongement sud de la ligne D jusqu'à Grand-Place soit inscrit au PDU, de même que la réalisation du futur franchissement multimodal inter-quartiers Alloves - Henri Wallon - Daudet. // NP

Arrêté par le SMTC le 8 avril, le projet de PDU est soumis à l'avis des 49 communes de la Métro qui ont trois mois pour statuer. L'enquête publique se déroulera à l'automne.

La Mission locale au service des jeunes

La Mission locale a tenu son assemblée générale. Un peu moins de jeunes se sont inscrits pour la première fois. Mais dans un marché de l'emploi qui les malmène, les besoins et les attentes des 1 124 jeunes en "contact" sont toujours très fortes.



En 2017, 335 jeunes se sont inscrits pour la première fois. Une baisse de 14,62 % par rapport à 2016 qui s'explique par l'arrivée de nouveaux dispositifs portés par d'autres institutions, mais aussi par l'arrêt des emplois d'avenir ou encore la diminution des contrats d'accompagnement à l'emploi. En revanche, le nombre de jeunes en contact est stable (1 124) et démontre qu'ils sont nombreux à nécessiter d'être suivis durablement, encore plus s'agissant des moins qualifiés. Sur l'année, 870 jeunes ont été accompagnés. Parmi eux, 129 sont entrés en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Un nou-

veau dispositif destiné à permettre au jeune d'évoluer dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle à travers différentes actions. Christian Alim, directeur de l'association, a souligné « l'importance de pouvoir maintenir des accompagnements sur mesure, notamment en direction des jeunes les plus fragilisés ».

Concernant l'organisation de la structure, David Queiros, maire et président de la Mission locale, a évoqué « l'hypothèse du transfert de la compétence emploi-insertion à la Métro », pré-

cisant que « la situation devrait s'éclaircir d'ici le mois de septembre ». Il a également fait part du déménagement prochain de l'association. En fin d'année, la Mission locale devrait s'installer dans de nouveaux locaux. Situé rue du Tour de l'eau, à deux pas du Campus, le site d'accueil est desservi par les lignes de tram B et C, ainsi que les lignes C5 et C7. Quant à Diana Kdouh, conseillère municipale déléguée à l'emploi et l'insertion et vice-présidente de la Mission locale, elle a tenu à saluer « le travail quotidien des conseil-

lers et celui mené en partenariat avec les services de la ville, les différentes institutions et collectivités ». Tout en rappelant que « la Mission locale joue un véritable rôle de service public en direction des jeunes ». // NP

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.
14 rue Marceau Leyssieux
Tél. 04 76 51 03 82.
Sans rendez-vous
du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h ; sur rendez-vous
tous les jours de 14 h à 17 h.

Chantiers et emplois d'été : les jeunes se retroussent les manches !



Les jeunes de la commune qui vont travailler dans le cadre des emplois d'été ont été reçus en salle du Conseil municipal.

Chaque année, la ville propose aux jeunes des chantiers et emplois d'été. Une occasion de s'immerger dans le monde professionnel pendant une semaine ou un mois.

Entretien des espaces verts, tâches administratives dans différents services municipaux, aide dans les crèches, dans les espaces de la médiathèque... sont autant de missions proposées aux Martinérois âgés de 16 à 20 ans lors des chantiers jeunes. Ces petits jobs apportent

une première expérience professionnelle, l'opportunité de découvrir des métiers ainsi que le fonctionnement d'une collectivité. D'une durée d'une semaine pendant les vacances scolaires et rémunérés au Smic, chaque adolescent est accompagné par un tuteur. Afin de permettre à chacun d'en bénéficier, les jeunes ne peuvent faire qu'un seul chantier. Pour ceux qui sont intéressés, l'inscription se fait auprès du Pôle jeunesse tout au long de l'année.

Pour les majeurs, la ville offre également la possibilité de travailler durant un mois sur la période juillet-août. Une vingtaine d'emplois sont à pourvoir chaque année à la piscine municipale (agents de vestiaire, d'entretien des plages, caissiers) et dans les trois accueils de loisirs (entretien des locaux, restauration, gardiennage).

Les personnes intéressées doivent adresser un CV et une lettre de motivation de janvier à mars à la Direction des ressources humaines. Chantiers et emplois d'été, en plus du bénéfice financier et professionnel, sont aussi l'occasion de mieux connaître sa ville, de participer à la vie de la cité et d'être en contact avec les habitants. // GC

À l'attaque du moustique-tigre !

“Compagnon” très désagréable de l’été, mais surtout vecteur de maladies tropicales, le moustique-tigre prolifère dans nos régions. La ville, via son Service communal d’hygiène et de santé (SCHS), en coordination avec l’EID* Rhône-Alpes, agit afin de lui barrer la route.

Reconnaisable à ses rayures noires et blanches, cet insecte établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d’eaux stagnantes. Dans la plupart des cas sa piqûre est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies tropicales. Depuis 2010, des cas autochtones de dengue et de chikungunya ont été officiellement déclarés en France métropolitaine. Dès lors, lutter contre sa prolifération est indispensable. Le SCHS mène, en coordination avec l’EID, un certain nombre d’actions concernant aussi bien la sensibilisation et l’information du public (porte-à-porte, réunions publiques), que les campagnes de démoscication et la surveillance de l’évolution de sa présence sur le territoire. Afin d’éviter le recours aux produits chimiques, la collectivité a acquis des nichoirs à passereaux et chauves-souris qui seront installés l’année prochaine.

Une solution écologique pour lutter contre les moustiques, et la pyrale du buis par la même occasion, tout en favorisant la biodiversité, puisque la présence de ces oiseaux pourrait attirer hiboux et faucons. La ligue pour les animaux réalise actuellement une étude faunistique de la commune afin de définir les lieux d’installation de ces nichoirs. C’est le croisement de plusieurs actions qui va ainsi permettre de limiter la prolifération du moustique-tigre. En parallèle, il est aussi nécessaire que chacun adopte les bons gestes.

“Soyez secs avec le moustique-tigre”

Les produits anti-moustiques tels que les insecticides et répulsifs ne permettent pas de les éliminer durablement. Il est primordial d’agir en supprimant les eaux stagnantes pour empêcher leur développement. Penser à couvrir de façon hermétique ou à l’aide d’un voilage anti-insectes les réserves d’eau de pluie ; vider une fois par se-



Les agents de l’EID pulvérisent une bactérie qui va détruire les larves de moustiques.

maine tous les réceptacles pouvant contenir de l’eau ; ranger à l’abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets ; curer pour faciliter l’écoulement des eaux des gouttières...

Pour se protéger, il est recommandé d’utiliser différents répulsifs (lanternes anti-moustiques, sprays, crèmes, moustiquaires, raquettes électriques, spirales...). Autant d’habitudes

à adopter afin d’agir ensemble contre la prolifération des moustiques. // GC

**Entente interdépartementale pour la démoscication Rhône-Alpes.*

Pour aller plus loin :
• eid-rhonealpes.com
• Service communal d’hygiène et de santé : 04 76 60 74 62



DR

Canicule, la vigilance est de mise

Être attentif aux personnes les plus fragiles est une nécessité en cas de canicule qui se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. Afin de protéger la santé, notamment celle des personnes âgées et isolées, le CCAS ouvre un registre nominatif volontaire. S’inscrire ou inscrire un proche est un geste simple qui permet d’être appelé, conseillé et aidé en cas de forte chaleur (tél. 04 76 60 74 12). Le CCAS propose également un service d’accompagnement en véhicules climatisés pour les personnes âgées qui souhaitent se déplacer en ville (tél. 04 56 58 91 40, coût du transport aller-retour : 2,50 €).

Pour combattre la chaleur il est recommandé de fermer fenêtres et volets toute la journée, de sortir de préférence tôt le matin ou tard le soir, de boire de l’eau le plus souvent possible. // GC

La nouvelle déchetterie, c'est pour bientôt !

Plus spacieuse, plus pratique et mieux sécurisée, la nouvelle déchetterie de la zone des Glairons devrait faciliter l'accueil des usagers et le traitement des déchets. Elle ouvre ses portes à la rentrée.



© NA architecture

Le nouvel équipement ouvrira lundi 17 septembre, à l'issue de dix mois de travaux pour un coût total de 2,2 M€. Un investissement nécessaire pour que la deuxième déchetterie de l'agglomération (en tonnage) accueille dans de meilleures conditions les usagers. Plus spacieuse, passant de 1 400 m² à 4 000 m², elle est aussi plus sécurisée ; avec des pistes de circulation élargies, des gardes-corps adaptés, un local réservé aux déchets dangereux. Particuliers et entreprises auront leur propre voie, bien distincte, réduisant ainsi le temps d'attente. Autre amélioration notable, cette fois pour les riverains, un mur acoustique et un système de vidéosurveillance sont prévus pour les protéger des nuisances

sonores, des dépôts sauvages et autres incivilités. Et pour que cette déchetterie soit davantage associée à une démarche de développement durable, des composts seront mis gratuitement en libre service tandis que les objets en bon état pourront être récupérés par les associations. La Métro espère ainsi faire progresser le taux de valorisation des déchets de 78 % à 85 %. Une ambition qu'elle veut étendre

à l'ensemble du territoire métropolitain en investissant 32 M€ pour construire et aménager d'autres équipements d'ici 2030. // sy

Déchetterie, rue Barnave (zone des Glairons). Horaires : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Plus d'infos au 0 800 500 027 (gratuit depuis une ligne fixe et les portables), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Stop aux déchets !

Une association qui répare et crée du lien tout en luttant contre la prolifération des déchets ? Bienvenue au Repair Café "Un café et ça repart" !



Réparer, c'est donner une seconde vie aux petits appareils, à l'outillage, au mobilier... C'est aussi faire des économies, et participer activement à une action citoyenne et responsable de lutte contre la surconsommation, l'obsolescence programmée et la réduction des déchets dont notre planète déborde. Réparer, avec l'aide des bénévoles du Repair

café c'est, en plus, être dans l'échange, le partage... le vivre ensemble en somme. Parce qu'en franchissant la porte de l'association on vient « partager un café, discuter, aider, apprendre, participer aux réparations », explique Jean-Bernard Bordes, président, co-fondateur du Repair Café. Depuis 2014, les bénévoles engagés – ils sont seize ac-

tuellement – donnent de leur temps, de leur savoir-faire et accompagnent les habitants dans la remise en état de petit matériel, d'objets de la vie courante. En 2017, 225 interventions ont ainsi été effectuées, 134 objets ont pu être réparés ! L'association ayant aussi comme cheval de bataille la lutte contre les déchets « qui, à terme, coûtent à nos collectivités

et donc à nous mêmes, citoyens », insiste Jean-Bernard Bordes, tous les objets sont pesés. Et les chiffres sont éloquents : l'an dernier ils ont représenté l'équivalent de 812 kilos ; les réparations effectuées ont permis d'éviter 411 kilos de rebuts ! Les interventions ne sont pas gratuites. Les 5 euros de dons demandés permettent à l'association, qui n'a pas souhaité que la ville lui verse une subvention – « d'autres associations en ont certainement plus besoin » –, d'acheter outils et fournitures diverses.

Constituée essentiellement de bénévoles, l'association est en quête permanente de nouvelles recrues. Avis aux amateurs ! // NP

Permanences tous les 1^{ers} lundis et mercredis de chaque mois, de 14 h à 18 h 30, salle Elsa Triolet. Mail : uncafeetcare-part@hotmail.fr

Conseil municipal

Le compte administratif approuvé

Le Conseil municipal du 28 juin a adopté le compte administratif du budget 2017 qui se traduit sur le plan comptable par une diminution des dépenses de fonctionnement, le maintien des recettes de fonctionnement et l'amélioration de l'épargne. Pour Jérôme Rubes, adjoint aux finances, le compte administratif affiche « *un bilan globalement positif avec des choix de gestion pour mettre en œuvre les orientations politiques et réduire les inégalités* ».

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année. Il permet ainsi d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes – adoptées lors du vote du budget primitif et des décisions modificatives – et la réalité de leur exécution. Il doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.



La rénovation-extension du groupe scolaire Henri Barbusse (6,25 M€) inaugurée à l'automne 2017 avec les violons de Barbusse et la batucada de l'école Paul Langevin.

Un travail important pour stabiliser les recettes de fonctionnement

D'un montant de 57 731 611 € les recettes de fonctionnement sont restées

stables (-0,08 %). Elles sont alimentées pour 34,78 millions par les impôts et taxes. À noter que la légère hausse constatée par rapport à 2016 (+0,22 %) provient des



Pour que personne ne reste sur la touche

Agir concrètement contre les inégalités et dans le droit fil de l'orientation politique de la municipalité d'œuvrer pour la pratique du sport pour tous est l'essence même du "Bon Sport Martinérois".

Le conseil municipal du 28 juin a adopté à l'unanimité la délibération actant la mise en place du "Bon Sport Martinérois" pour la saison 2018-2019. Un "coup de pouce" financier de 45 euros destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive au sein d'un club de la commune aux

enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans révolus*.

Né de rencontres au sein des clubs et du constat que des familles ne peuvent pas permettre à tous leurs enfants de pratiquer une activité, le Bon Sport Martinérois (parce que le sport c'est bon pour la tête, le corps, la socialisation...) est le fruit d'un travail collectif mené par les élus, les clubs sportifs, l'OMS. Se félicitant de cette « *action sociale synonyme de fraternité et de solidarité* », Franck Clet, adjoint au sport, a chaleureusement remercié celles et ceux qui n'ont pas hésité à « *jouer le jeu* » et se sont « *impliqués* » afin que ce dispositif soit une réussite. Le Conseil municipal a donc approuvé l'avenant 1 au contrat triennal d'objectifs et de moyens. Sont concernées les ESSM athlétisme, basket, cyclisme, force athlétique, gymnastique, karaté, kodokan

dauphiné, Agri tennis, volley ainsi que le taekwondo club martinérois, SMH rugby, l'association sportive du ring martinérois, le GSMH-Guc handball et le SMH football club.

Évolutif en fonction du bilan qui sera tiré de cette première expérience, le dispositif s'adresse aux familles dont le quotient familial est inférieur à 600 euros. Elles ont jusqu'au 21 septembre pour se présenter au service institutionnel des sports (135 avenue Ambroise Croizat, 04 56 58 92 96) munies du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une copie du quotient familial Caf 2018. // NP

Adoptée à l'unanimité

*Nés entre le 25 septembre 2000 et le 25 septembre 2012.



rappeler que « *Saint-Martin-d'Hères n'a pas augmenté les taux depuis 2003 pour la taxe foncière, 2005 pour la taxe d'habitation afin de ne pas peser sur le budget des ménages déjà frappés de plein fouet par la politique du gouvernement* ». S'agissant des dotations et compensations, elles sont dans l'ensemble en légère augmentation (+ 132 000 €). Le maintien de la contribution à l'effort national mise en place sous le gouvernement Valls a engendré une baisse de la dotation forfaitaire de 615 000 €, soit -11,04 %, compensée en partie par la dotation de solidarité et de cohésion sociale : 289 500 € (+7,36 % par rapport à 2016).

Des dépenses de fonctionnement et d'investissement en baisse

Signe d'une gestion saine, vigilante et de l'effort constant réalisé par les services municipaux, la baisse des dépenses de fonctionnement est de 426 000 € (-0,84 % par rapport à 2016), soit un total de 53 841 561 €. Les charges à caractère général (électricité, gaz, eau, vente immobilière...) sont en baisse de 5,10 %

(-410 000 €) entre 2016 et 2017. Un résultat qui s'explique, entre autres, par une bonne gestion des flux due notamment à la politique de réduction des dépenses énergétiques. Concernant les dépenses de personnel, la hausse est contenue à +0,23 %, grâce à la poursuite de la politique des ressources humaines, notamment la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui permet d'anticiper l'évolution de la masse salariale.

Côté investissement, avec un montant total de 11 592 487 €, le compte administratif laisse apparaître une baisse de 28,18 % (-3,1 millions d'euros). Elle s'explique par des reports sur l'année 2018 d'opérations : écoquartier Daudet (340 000 €), requalification des espaces publics Champberton (368 300 €), l'Agenda d'accessibilité programmé (396 600 €), la restructuration des espaces publics Renaudie (330 600 €), le décalage des travaux de réhabilitation du gymnase Voltaire (397 000 €) ou encore ceux des vestiaires du stade Auguste Delaune (259 000 €). // NP

impôts locaux (+0,95 %) du fait de l'évolution des bases de la valeur locative votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. L'occasion pour Jérôme Rubes de

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur saintmartindheres.fr

COMPTE ADMINISTRATIF (CA) : LES FAITS MARQUANTS !

Le compte administratif fait ressortir en chiffres la poursuite des efforts de gestion : économies d'énergie, la souscription d'un emprunt au taux fixe de 0,85%, les efforts pour limiter la hausse des dépenses, qui ont baissé en 2017, dans un contexte difficile pour les collectivités, sans renoncer à une orientation politique volontariste.

À noter :

- la fin de la réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse
- le maintien de la subvention au CCAS et aux associations
 - la reprise en régie municipale des accueils de loisirs
 - le financement de la nouvelle MJC unique
- la transformation des colonies de vacances en mini-camps (effets aussi sur le budget de la ville, moins de dépenses)

DÉCLARER SA RUCHE, UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

Toute personne détentrice d'une – ou plusieurs – colonie d'abeilles (ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation) doit obligatoirement la déclarer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Cette déclaration annuelle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Une procédure de déclaration simplifiée en ligne est mise en place sur <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ainsi qu'un service d'assistance (mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr et tél. 01 49 55 82 22). Les nouveaux apiculteurs et ceux souhaitant obtenir un récépissé peuvent faire une déclaration hors période obligatoire. À noter : l'association La maison de l'abeille martinénoise se tient à la disposition des détenteurs de ruches pour les renseigner et les conseiller. Tél. 06 17 19 93 06. //



Directeur général chez Entente
interdépartementale de démoustication,
EID, Rhône-Alpes.



**Originaire d'Asie,
le moustique-tigre a
colonisé les cinq continents
en une vingtaine d'années.
Il est arrivé en France
il y a 14 ans et s'est
depuis implanté dans
42 départements, dont
l'Isère. Y a-t-il un enjeu
de santé publique ou
faut-il juste apprendre
à vivre avec ?**

Une espèce invasive qui dérange

Le moustique-tigre est aujourd'hui considéré comme l'espèce invasive par excellence. Comment expliquez-vous sa prolifération en France et dans l'agglomération ?

Rémi Foussadier : Si l'insecte est d'origine asiatique, il ne se cantonne pas à la zone intertropicale. Il s'est adapté à des climats assez rigoureux et a développé une stratégie pour vivre plus longtemps : la diapause hivernale*. Dans son aire de répartition originelle, les femelles déposent leurs œufs dans les creux d'arbres ou de rochers ; des milieux de faible volume alimentés par l'eau de pluie avec des parois verticales. Dans nos grands ensembles urbains, nous produisons une grande quantité de sites de ponte favorables à leur développement : gouttière, récupérateur d'eau, jouet laissé à l'abandon, simple bouchon... Quelques centilitres suffisent. De place en place, très lentement, l'espèce peut donc coloniser un territoire. D'autant que les femelles sont capables de rentrer dans des véhicules ; d'en sortir à l'arrêt suivant et de coloniser un nouveau site. Le moustique-tigre est certes arrivé en Europe à la faveur des échanges commerciaux internationaux, notamment celui des pneus usagés, mais son implantation et son extension en Europe ne sont dues qu'à nos habitudes de vie.

Quels sont les risques sanitaires encourus par la population ?

Rémi Foussadier : Au départ, le moustique-tigre n'est porteur d'aucun virus. Mais il peut être le vecteur de trois maladies dangereuses : le chikungunya, la dengue, le Zika, qui ne sont naturellement pas présentes en France. Pour en importer le virus ou le pathogène, il faut que l'insecte ait préalablement piqué une personne infectée ou qu'un voyageur se soit fait piquer dans la zone d'endémicité. Chaque année, entre les mois de mai et d'octobre, quelques personnes reviennent de la zone intertropicale porteuses de l'une de ces trois maladies. C'est pourquoi, celles

qui sont suspectées d'avoir contracté l'un de ces virus font l'objet d'un suivi épidémiologique par l'ARS (Agence régionale de santé).

Devons-nous nous en préoccuper ou juste apprendre à cohabiter avec ces insectes ?

Rémi Foussadier : Au quotidien, ils représentent surtout une très forte nuisance. Elle sera d'autant plus importante que nous continuerons à conserver dans nos jardins, autour de nos habitations, des petits récipients capables de retenir de l'eau. Une étude effectuée dans les villes colonisées a démontré que, dans un quartier résidentiel, plus de 75 % des gîtes larvaires se trouvaient sur le domaine privé, dont la moitié dans des coupelles sous des pots de fleurs, des jardinières et autres récipients de moins de dix litres. Maintenant installés, il va falloir cohabiter avec les moustiques-tigres. Plus que jamais, le slogan "Rangez, couvrez, videz" est important puisqu'il synthétise les trois actions qu'il convient de mener de concert pour éviter que l'espèce ne se développe plus encore.

Y a-t-il une solution efficace pour s'en débarrasser ?

Rémi Foussadier : Il existe un certain nombre de prédateurs qui peuvent consommer des moustiques-tigre, comme les chauve-souris ou les hirondelles. Mais elles ne remplaceront jamais l'intervention humaine. Du côté de l'EID, nous effectuons une enquête entomologique (recherche de moustique-tigre) et si besoin traitons les lieux ayant pu être infectés. C'est par ses habitudes de vie que l'homme a permis son installation, c'est en les changeant qu'il pourra lutter contre lui. Comme le conseille le slogan de l'EID Méditerranée : "Soyons sec avec le moustique" si nous voulons lutter efficacement. C'est l'effort commun dans le changement de nos pratiques qui est la solution réellement efficace. // Propos recueillis par SY

*Arrêt temporaire de l'activité ou du développement chez les insectes.



Quand l'art rassemble

Les élèves de CP, CE1 et CM2 de l'école Henri Barbusse, ceux de l'atelier violon du collège Fernand Léger et la classe de CM2 de l'école de Le Mottier (Nord Isère) ont présenté un spectacle commun, alliant danse, musique et vidéo, à Canopé à Grenoble. Ça tourne venait clôturer le travail effectué tout au long de l'année et lors d'une classe découverte au Murier, autour de la musique, de la danse et de l'environnement.



En hommage au résistant FTP-MOI Franz Pepelnjak

Samedi 16 juin, à l'invitation de sa famille et en présence notamment du maire, David Queiros et de Françoise Gerbier maire de Venon, de nombreux amis, militants politiques, associatifs et syndicalistes se sont rassemblés en mémoire de Franz Pepelnjak, décédé en 2017, à l'âge de 93 ans. Place Elie Roux-Fouillet, devant le monument aux morts de la Déportation sur lequel le nom de Franz Pepelnjak a rejoint ceux déjà gravés sur la liste des résistants "décédés après leur retour des camps de déportation", les prises de parole se sont succédé. Les interventions du maire, de ses fils Willy et Freddy, des représentantes de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr) ont retracé la vie de l'homme, du militant engagé, du résistant membre des Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) que la France honorait de la croix de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur en 2015.



Animer les mots

Formes colorées, animaux et bonhommes rigolos ont jailli des livres pop-up – ou livres animés – confectionnés par les enfants et les assistantes maternelles du Ram Nord. En partenariat avec l'espace Paul Langevin de la médiathèque, ces jolis ouvrages en 3D ont été contés par les médiathécaires pour une balade tout en mots et en images.

L'Appel du général de Gaulle commémoré

Le maire, le Conseil municipal et le comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères ont célébré l'Appel du 18 juin 1940 en présence de Charles Barbier, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Isère. Après lecture par ce dernier du message adressé par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, la cérémonie s'est poursuivie par les traditionnels dépôts de gerbe, la sonnerie aux morts, une minute de silence en mémoire aux résistants et l'hymne national.



Rythme et bonne humeur

Les élèves du cycle 3 de l'école Paul Langevin ont fait vibrer la colline du Murier (1) au rythme des percussions, lors des répétitions du spectacle de la batucada en plein air qui a été ensuite présenté dans la cour de l'établissement le 1^{er} juin (2). Encadrés par les professeurs du CRC Érik Satie, Les enfant s'en sont donné à cœur joie pour faire de ce concert un concentré d'énergie et d'ondes positives.



Les travailleuses et les travailleurs honoré-e-s

Le maire et les élus ont remis la médaille d'honneur de la ville aux Martinéroises et Martinérois médaillés du travail. Une cérémonie symbolique qui a salué l'engagement professionnel de 80 femmes et hommes. 25 entreprises ou fonctions publiques étaient représentées, 26 personnes ont reçu la médaille d'argent (20 ans d'ancienneté), 15 celle de vermeil (30 ans), 18 la médaille d'or (35 ans) et 21 personnes se sont vu remettre la médaille grand or pour 40 ans de service.



Y avait Foul' au Baz'Art(s)

Deux journées durant, les vendredi 8 et samedi 9 juin, la place Pierre Mendès France a vécu au rythme des propositions artistiques, et audacieuses, du collectif d'équipes culturelles installé dans le quartier Renaudie : le Baz'Art(s). Des prouesses circassiennes à un concert surprise, d'un repas partagé suivi d'une sieste auditive à une séance de ciné, le public a pu apprécier toute l'énergie créatrice de cette joyeuse ébullition, le temps d'un week-end.



La poésie au bout d'un crayon

La remise des prix du Concours des poètes de la Sémitag s'est tenue mardi 12 juin au Musée de Grenoble. Une 18^e édition sur le thème de l'énergie qui a enregistré une participation record de 457 personnes. Huit jeunes ont été primés, parmi lesquels trois collégiens d'Henri Wallon : Yann Berthod-Belle, Sulyvan Patouillard et Billel Barkati. Ils se sont vu remettre un recueil dans lequel apparaissent leurs poèmes et dessins, des livres, un abonnement mensuel TAG et un chèque cadeau d'une valeur de 60 €. Et, consécration ultime, leurs créations ont été exposées sur le réseau des transports en commun du 14 au 28 juin.

MJC Bulles d'H



Six cents personnes sont adhérentes à la MJC Bulles d'Hères. Certaines y viennent au détour d'un projet, d'un événement, d'autres participent régulièrement aux activités proposées toute l'année. D'autres encore sont investies et donnent bénévolement de leur temps et de leur énergie pour faire vivre le projet de l'association. Un projet qui ancre ses racines dans l'éducation populaire et qui est l'un des fondements de la convention que la ville a signé en avril 2018 avec ce « *partenaire associatif privilégié* » qu'est la MJC unique, créée officiellement en octobre 2017. Une convention qui révèle bien la volonté partagée d'agir en complémentarité. Des par-

Réuni le 3 juillet,

le conseil d'administration a désigné le bureau de la MJC :
Samir Cherifi : président ;
Abdelmalek Djeghdir, Sophie Tourne : vice-présidents ;
Jak De Jesus : secrétaire ;
Élise Amairi :
trésorière ; Céline Gal-Breyton ;
Christiane Rubes.

Points accueil jeunes : la "MJ" pour se ressourcer et se projeter

En mettant à disposition du plus grand nombre des activités enrichissantes, en créant du lien, en suscitant des échanges, la MJC Bulles d'Hères place l'émancipation par le savoir, qu'il soit artistique, scientifique, sportif, au cœur des actions qu'elle mène auprès des jeunes.

Que ce soit pour participer à des activités, des sorties, être accompagné pour monter des projets ou simplement pour discuter, la MJC accueille les jeunes dans les maisons de quartier Fernand Texier, Louis Aragon et Paul Bert lors de per-

manences qui ont lieu du mardi au samedi. De nombreuses animations sont proposées en direction des 11-17 ans, comme des ateliers manuels, cuisine, des soirées culturelles, musicales... Durant la période estivale, des sorties sont prévues au lac d'Aix-les-Bains et à Walibi ainsi que trois séjours d'été. Projections de matches de la coupe du monde et tournois de foot sont également au programme.

Au-delà de ces activités, la MJC se veut être aussi un lieu ressource. Notamment autour de l'accompagnement à la forma-



tion pour les plus de 18 ans, en lien avec le Pôle jeunesse et la Mission locale, ou encore par la mise en place de projets, de l'aide aux devoirs (du CP à la terminale).

Avec comme fil conducteur la citoyenneté, le vivre-ensemble,

l'expression, la MJC est un lieu d'échanges et de partage de savoirs avec des animateurs professionnels présents pour conseiller, écouter, orienter les jeunes Martinérois. // GC

Où et quand ?

Dans les maisons de quartier Fernand Texier, Louis Aragon, Paul Bert. Ouverts le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 14 h à 18 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h (cotisation : 5 €/an).

Infos : mjc-bullesdheres.fr - facebook Bulles d'Hères

Hères, l'élan collectif

tenariats étroits et des actions communes sont menés avec des services municipaux comme le Pôle jeunesse et dans les maisons de quartier avec l'action sociale de proximité du CCAS.

La MJC Bulles d'Hères « défend des valeurs de partage, de respect, d'égalité et de solidarité » et place la jeunesse au cœur de son projet. D'ailleurs, depuis la reprise des accueils de loisirs enfants par la ville, la nouvelle équipe travaille à "reconquérir" les 17-25 ans. Quant à son activité, elle se décline autour des pôles culturels (culture scientifique et technique, cirque et arts du spectacle, jeux), de la médiation culturelle, de l'animation du territoire et des initiatives locales. Autant de champs d'intervention que bénévoles et professionnels s'appliquent à développer dans toute la ville.

Une présence marquée sur l'ensemble de la commune

Élargir le rayonnement de la MJC sur tout le territoire était l'un des défis qu'avait à relever l'association. Après les premiers mois



Les adhérents en assemblée générale le 20 juin dernier.

consacrés à la réorganisation, les activités se déploient progressivement dans les cinq maisons de quartier et à l'espace Elsa Triolet. Les accueils jeunes ont été réouverts dans trois lieux et la ludothèque a repris du service à la maison de quartier Louis Aragon avec, en plus, des soirées propo-

sées aux quatre coins de la commune. L'activité cirque continuera de se dérouler principalement à la maison de quartier Romain Rolland, mais des ateliers décentralisés sont au programme ; il en va de même pour le pôle sciences et techniques, basé à la maison de quartier Gabriel Péri, dont le planétarium joue l'itinérance et qui propose un stage "fusées" cet été à la maison de quartier Louis Aragon. Dès la rentrée, des cours de zumba vont démarrer dans les maisons de quartier Fernand Texier et Paul Bert. Cette dernière accueillera également de la danse et de l'accompagnement à la scolarité.

Toutes les activités ne pourront bien entendu pas être déployées dans chaque lieu. Pour certaines, il faudra peut-être faire l'effort de se déplacer un peu plus loin qu'à l'accoutumée. Mais n'est-ce pas là une occasion de faire de belles nouvelles rencontres ? // NP

L'art photographique en partage

Fragments de temps, de lumière, de visages... la photographie immortalise ce que capte l'œil. Technicité, maîtrise du cadrage, de la lumière, angles de vue... sont autant de savoir-faire à acquérir pour faire de belles photos. Pour appréhender ces méthodes, le club photo de la MJC propose un atelier alliant apprentissage de la technique sur les reflex numériques, initiation à un logiciel de traitement des photos mais aussi échanges et sorties à l'extérieur. « Apprendre en se faisant plaisir est tout l'intérêt de cet atelier. Une année sur deux, nous organisons une exposition

sur un sujet choisi ensemble. En 2017-2018, le thème était Reflets et transparences. Les photographies ont été exposées dans les espaces de la médiathèque », explique Hervé Gay, l'intervenant. Un atelier collaboratif, où chacun, débutant comme initié, apporte son regard tant technique qu'artistique sur le travail des uns et des autres. Il a lieu une fois par mois à la maison de quartier Gabriel Péri. À ce rendez-vous mensuel s'ajoutent les sorties en groupe, « nous nous sommes rendus, entre autres, au jardin zen de Tain l'Hermitage afin de s'essayer à la macrophotographie », et des séances



Exposition Reflets et transparences à l'espace Gabriel Péri de la médiathèque.

supplémentaires, en studio par exemple. Ouvert à tous dès 16 ans, le club photo réunit des passionnés dans une ambiance conviviale. // GC

photoclubsmh.wordpress.com

Bulles de là ! fait son show

Artistes et scientifiques de tous âges se sont retrouvés à l'Espace culturel René Proby pour partager leurs créations venues clôturer en beauté une année de travail au sein des différentes activités. Le temps de cinq représentations, sur scène et sur le parvis de la salle culturelle, ils ont dansé, voltigé, joué la comédie, mais aussi exposé, expérimenté, improvisé autour d'une année de découverte. //



La MJC c'est :

- 600 adhérents
- 16 salariés
- 3 Points d'accueil jeunes
- 15 activités régulières adultes
- 9 activités régulières enfants-ado

Petits ou grands, à chacun son univers

Lors de la Fête du parc Jo Blanchon, petits et grands ont pu s'essayer aux arts du cirque et du spectacle, s'initier aux secrets des sciences et techniques ou encore s'adonner aux jeux traditionnels. Trois thématiques que la MJC Bulles d'Hères fait vivre tout au long de l'année, dans les différentes structures de l'association.



1, 2, 3... Jouez !

Passer un moment en famille ou entre amis, se stimuler intellectuellement, jouer pour le plaisir... Tous les prétextes sont bons pour se plonger dans l'univers des jeux. Sans compter que cette activité s'avère fondamentale pour le développement et la sociabilisation des enfants. Elle peut aussi faire ressurgir des souvenirs chez les plus âgés, faire naître des sourires, inviter à un voyage imaginaire, voire créatif. La MJC célèbre cet univers chaque année lors de l'événement "Faites vos jeux". Ainsi du 2 au 5 janvier 2019, des espaces exclusivement dédiés aux jeux en tout genre accueilleront petits et grands dans les maisons de quartier. Jeux d'éveil, de société, d'adresse, de construction et d'imitation... qui sortent tout droit de la ludothèque, actuellement installée à l'espace Louis Aragon. Ce sont près de 1 500 pièces qui sont, pour l'instant, mises à disposition des structures associatives et services municipaux.

Cet automne, le prêt s'étendra aux habitants en contrepartie d'une adhésion à la MJC et d'une participation modique. En attendant, les familles peuvent les découvrir les lundis et vendredis après-midi à la Tonnelle (maison de quartier Fernand Texier)* et lors de soirées jeux. Plus qu'un espace récréatif, la ludothèque est vouée à devenir un espace culturel, un lieu de vie et d'animations. // SY

*Dans les autres maisons de quartier dès septembre.



Planète sciences

« Sans les maîtriser complètement, il est important d'avoir des notions pour comprendre comment fonctionne le monde et ce qui nous entoure. » Pour le responsable, Charles-Frédéric Fiegel, l'accès à la culture scientifique est primordial, notamment pour faire face aux contre-vérités qui circulent sur les réseaux sociaux... et peut-être même pour concrétiser certains rêves de gosse. Comme fabriquer un robot, créer un jeu vidéo, faire

des montages électroniques en tout genre... On teste tout à l'Atelier numérique et au Labo Maker ! Les initiations au codage, à l'informatique et à la robotique permettent ainsi de mieux comprendre la relation hommes / machines. Les jeunes et adultes peuvent s'y adonner en toute liberté tandis qu'une version junior (dès 8 ans) ouvrira ses portes le 2 octobre. Même les enseignants peuvent bénéficier d'une formation gratuite, Class'Code, pour initier les jeunes à la pensée informatique. Dans le cadre de la démarche nationale D-clic, des temps d'éducation aux médias sont également dispensés. Un créneau essentiel à l'heure où les fake news envahissent le Net, et parce que « la technique est indissociable d'une réflexion sur le sens. » Trois orientations - découverte, décryptage et diffusion - sont ainsi proposées. Comme le savoir est infini, les habitants sont libres d'imaginer et de construire des projets autour de la chimie, de l'environnement, des fusées... et bien plus encore ! // SY

Atelier numérique

À partir de 8 ans, les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h, maison de quartier G. Péri.

Nouveau !

Atelier numérique junior. De 8 à 15 ans, à partir de septembre, les mercredis après-midi, maison de quartier G. Péri.



En scène !

Au travers de sa spécialité Cirque et arts du spectacle, la MJC offre la possibilité d'explorer de façon ludique différentes disciplines circassiennes : acrobatie, trapèze, équilibre sur fil, boule, jonglerie, tissu aérien, clown... Encadrés par des intervenants qualifiés⁽¹⁾, chacun des participants est libre d'aller à son rythme vers ses envies de découverte (dès 12 mois), de spécialisation et de spectacle. Certains pouvant s'essayer à la performance devant un public, et même à l'aventure nomade de la FFF⁽²⁾. Du geste

acrobatique au déplacement chorégraphique, il n'y a qu'un pas que la danseuse Sylvie Guillermin a sauté avec les élèves de la spécialité cirque. Ensemble, ils travaillent sur la création des spectacles. Enseignement de la danse (modern' jazz, orientale, zumba) mais aussi du théâtre viennent enrichir l'offre artistique. Des pratiques qui s'inscrivent dans un parcours culturel, durant lequel les jeunes vont assister à des représentations dans les salles de spectacle. Une passerelle entre des œuvres et des jeunes, mais aussi avec des professionnels. C'est le cas pour le projet *Vies Violences* de la C^e Malka qui a intégré danseurs amateurs et reconnus comme le Martinérois Boubou Landrille Tchouda. Au-delà de la rencontre, de l'apprentissage d'une discipline, de la prise de conscience de ses compétences et de ses limites, les arts du spectacle comme le cirque permettent surtout de développer la confiance en soi et dans les autres. // SY

⁽¹⁾En partenariat avec l'école de cirque Les agrès du vent et de la MJC de Crolles.

⁽²⁾Formidable Fourmée du Firque, troupe itinérante se déplaçant chaque été dans les villages.

Les étoiles à portée de mains !

Depuis peu, la MJC est labellisée École d'astronomie de l'Isère. Une reconnaissance qui couronne près de quarante années de travail de vulgarisation de cette science auprès d'un large public.



© Catherine Chapuisot

C'est bien plus qu'un dôme gonflable de cinq mètres de diamètre. Unique sur l'agglomération grenobloise, le nouveau planétarium (et deuxième !) de la MJC est équipé d'un matériel numérique de pointe qui projette des images à 360°. Un véritable cinéma des étoiles qui a été dévoilé pour la première fois au mois de mars, lors du Printemps des planétariums. Il peut accueillir jusqu'à vingt personnes à la fois. Et pas que des Martinérois puisque depuis sa labellisation par l'Association française d'astronomie, la MJC est un centre permanent d'initiation et de formation au niveau départemental. Elle est donc habilitée à former des animateurs, à organiser des "Petites ourses" (initiations pour enfants) et des stages "1, 2, 3 étoiles" (pour jeunes et adultes), sur site, dans les écoles et en pleine nature. Intégré au pôle culture sciences et techniques de la MJC, le Club astronomie a été créé dans les années 1980 par l'ancien médiateur scientifique et actuel membre du Conseil d'administration, Jak De Jesus. Aujourd'hui, le club propose des séances de planétarium dans tous les espaces de la MJC, des cycles de conférences avec des experts internationaux, des expositions, des sorties pour observer le ciel... Le pro-

jet Pop360 prévoit même de réaliser des spectacles éducatifs en collaboration avec de nombreux partenaires* et le public, toujours dans le but de rendre encore plus ludique cette science des astres. Qu'on se le dise : Saint-Martin-d'Hères est devenu un lieu incontournable de la médiation en astronomie ! // SY

*Scientifiques, comédiens, vidéastes, musiciens...

Pôle sciences et techniques

04 38 37 14 68
ecole.astro@mjc-bullesdheres.fr

La tête dans les étoiles

Planétarium, à partir de 4 ans, sur inscription Club astronomie, dès 16 ans, les mardis soirs de 20 h à 23 h à la maison de quartier G. Péri et sorties observation du ciel les vendredis, si le temps le permet.

Adhérer pour participer

Carte d'adhésion à la MJC valable du 1^{er} septembre au 31 août.
Tarifs : moins de 18 ans 3,50 €, adulte 8 €, famille 11 €. Le tarif des activités régulières est calculé selon le quotient familial.

YVONNE BOUGUENEC ancienne présidente de la MJC



« La présidence de la MJC Bulles d'Hères a été une expérience extrêmement riche. J'ai participé à tout le processus de fusion ce qui m'a permis de bien connaître le territoire martinérois, de développer ma capacité d'écoute, d'apprendre à trouver des compromis et à défendre un projet. Cette construction a été intense et a demandé beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, je suis satisfaite du résultat, l'équipe salariale est bien présente, investie auprès des habitants. Avoir une telle association d'éducation populaire est une vraie chance. Se rendre dans une

MJC c'est bien plus que participer à des activités, c'est aussi défendre des valeurs, celles du vivre ensemble, du partage. Nous souhaitons que les habitants se sentent bien, puissent se retrouver et passer un bon moment, comme une parenthèse dans le quotidien, un temps pour soi. On peut grandir avec une MJC, elle nous accompagne dans différentes étapes de notre vie et elle est aussi créatrice de lien. Une nouvelle phase s'ouvre, je laisse la main pour redevenir simplement adhérente. La prochaine étape est d'avoir un siège social fixe, bien identifié et bien sûr d'insuffler de nouveaux projets avec et pour les habitants. » //

Propos recueillis par GC

Nathalie
Luci



Adjointe à la vie associative et à l'éducation populaire

« Un travail de refonte du partenariat entre la ville/CCAS et la MJC a été engagé en 2015. Mené conjointement par les bénévoles, les salariés, les élus et les services municipaux, ce long travail a permis de déboucher sur la création d'une MJC unique. La MJC Bulles d'Hères porte désormais à l'échelle du territoire communal un projet fédérateur d'éducation populaire. C'est ainsi que la ville a formalisé son soutien pérenne à l'association MJC Bulles d'Hères par la signature le 27 avril 2018 d'une convention de partenariat pluriannuelle.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui, par le temps et les apports qu'ils ont fournis à la MJC, ont permis à celle-ci d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Je n'oublie pas de remercier les salariés qui ont contribué à son succès en apportant leur professionnalisme. Je sais qu'ils sont appréciés des adhérents.

Tous ont mis en commun leurs efforts pour donner du sens au projet associatif et faire vivre les valeurs de l'éducation populaire auxquelles nous sommes tous attachés. Martinéroises, Martinérois, il s'agit d'une volonté politique que je vous invite à partager et porter, en vous engageant, notamment, au sein du Conseil d'administration. La question du vivre-ensemble est au cœur du renouveau social, culturel et démocratique dont nous avons tous besoin. Je m'engage dans l'élaboration et la réalisation d'une politique ambitieuse d'éducation populaire qui associe tous ses acteurs : les associations, les collectivités territoriales et l'État, mais aussi les bénévoles et les adhérents, c'est-à-dire chacun d'entre nous. Suscitons la curiosité et éveillons les consciences. Développons l'esprit critique et allons contre les idées préconçues.

Construisons du vivre-ensemble et de la solidarité ! Je sais pouvoir compter sur vous. » //

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

La justice donne raison à la commune

Le 24 septembre 2014 le Conseil municipal décide de reprendre les activités de l'association Comité d'animation et de loisirs après dissolution de celle-ci. Notre majorité considérant que les activités autour du périscolaire doivent se poursuivre surtout avec

la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Par la suite Mme Wassfi et M. Denizot ont attaqué la délibération au tribunal administratif pour motif d'excès de pouvoir de la ville pour manque d'information sur la dite délibération et estime qu'il n'y a pas d'intérêt communal. Enfin, ils réclament 3 000 euros à la ville. Par jugement du 23 juin 2016, le tribunal administratif de Grenoble a rejeté leur demande. Mme Wassfi et M. Denizot font appel de cette décision le 12 août 2016. La Cour d'appel considère que la procédure légale est respectée au vu du code général des collectivités territoriales. Considérant que l'ensemble des éléments nécessaires pour le débat étaient réunis et à disposition des conseillers municipaux mais également que la reprise d'activité présente un intérêt public communal. Ainsi la requête de Mme Wassfi et de M. Denizot est rejetée. Ils devront verser chacun 1 000 euros à la commune de Saint-Martin-d'Hères pour frais engagés par la commune dans cette procédure. Ainsi, il y a des élus qui depuis des années, à travers des procédures administratives, ralentissent nos projets communaux qui répondent à un besoin de nos habitants afin de réduire les inégalités sociales.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Georges Oudjaoudi

La Métro, point d'appui de la commune

Les nouvelles compétences de la Métro (voirie, culture, urbanisme, environnement,...) changent la façon dont le service public est rendu. Des communes jouent la surenchère : ce qu'elles ne faisaient pas hier devient indispensable et doit être réalisé

immédiatement. Mais les bons côtés ce sont des mutualisations, des synergies. Nos agents communaux font valoir leurs bonnes pratiques et bénéficient de l'expérience des autres. Dans les actions de proximité de la Métropole, les communes deviennent les interlocuteurs des citoyens et l'adaptateur de solutions. Cela se voit dans le champ écocitoyen (animations contre le gaspillage alimentaire, compost, jardin solidaires), dans l'aide aux habitants pour des solutions énergétiques, dans l'emploi des jeunes et le développement économique. L'urbanisme à l'échelle de la Métropole inscrit mieux la commune dans un territoire et construit des équilibres (habitat, zone verte, etc...) dans un ensemble plus cohérent. L'échelle métropolitaine oblige à prendre en compte la mobilité des métropolitains dans l'organisation des services publics (40 % des usagers des clubs ou équipements de sports ou culturels, ne sont pas de la commune). Dans chaque commune, cela nécessitera une ouverture d'esprit pour adapter les services publics de façon à répondre aux besoins de ses habitants et aussi (et réciproquement) à ceux des communes voisines. Cette dynamique des services publics profite à tous.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

La violence ne sera pas la norme !

Il y a quelques jours de cela il y a eu encore un mort à Saint-Martin-d'Hères, tué par balle alors qu'il était au volant de son véhicule.

Saint-Martin-d'Hères est une ville où il faisait bon vivre, une ville qui a des atouts extraordinaires mais qui ne sont pas exploités par ses dirigeants, notamment au niveau économique. Une ville qui compte 44 % de logements sociaux là où la loi en réclame 25 % et qui continue dans sa course effrénée à en bâtir d'autres non pas aux Martinois mais à toute l'agglomération car il en manque 15 000, là où d'autres communes sont à moins de 10 % et préférèrent payer des amendes plutôt que de dégrader la qualité de vie de leurs concitoyens. Une ville qui au fil des années aurait dû devenir le principal moteur du département par son développement et son attractivité mais qui est connue par sa violence, ses faits divers et ses trafics de stupéfiants. Une ville où une partie de la jeunesse estime qu'il n'y a plus aucune perspective d'avenir dans ses quartiers trop longtemps délaissés et ignorés, et où la mairie en arrive même à fermer une MJC et détruire le peu de lien social restant. Une ville qui connaît et nomme ses problèmes mais qui n'a peut être finalement plus ni la volonté, ni la force de s'y attaquer car dépassée par les événements. Une ville qui je l'espère saura retrouver ses manches et mettre tout en œuvre pour que ces situations ne deviennent pas la norme, parce qu'il est hors de question de baisser les bras.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Giovanni Cupani****Un bel été à Saint-Martin-d'Hères**

Les mois d'été sont synonymes de vacances, de chaleur, de farniente et de voyages. Les Martinérois, en règle générale, font partie de ces gens qui savent mettre à profit cette période pour aller voir famille, amis et pour se ressourcer.

Chacun d'entre nous fait selon ses moyens, va plus ou moins loin, plus ou moins longtemps. Malheureusement, tout le monde n'a pas la chance de partir.

C'est pourquoi, je tiens à vous rappeler que pendant cette période estivale, la ville organise des activités, des festivités et des manifestations quelles soient ponctuelles comme des sorties ou permanentes comme la piscine. Notre ville et notre région sont si belles que l'on n'a jamais le temps de tout voir, de tout faire ou de s'ennuyer.

Je profite de ce message pour vous inviter le 13 juillet au soir afin de participer au bal et au feu d'artifice près du stade Auguste Delaune, ainsi que le 22 août pour commémorer l'anniversaire de la libération de Saint-Martin-d'Hères. Les élu(e)s socialistes seront présents à ces manifestations.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et un bel été. et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour mener ensemble des actions avec la section martinéroise du parti socialiste.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi****Impôts, Sécurité, Services Publics : Depuis 1 an, vit-on mieux ?**

Nous avons adopté le compte administratif (CA), lors du conseil municipal. La question que j'ai posée a semblé déranger la majorité municipale. Après la ballade des chiffres, notre question mérite une réponse.

La légitimité d'une commune ne s'impose-t-elle pas par les actions qu'elle met en œuvre pour que les habitants vivent bien ou mieux ? On voit qu'il y a du mieux sur le changement des tarifs de la cantine de la municipalité. Cependant, les familles ont vraiment perdu en souplesse sur les délais d'annulation du repas. Côté culture, malgré une offre intéressante, il est impossible de réserver des billets pour des spectacles à un guichet pour l'espace René Proby. À terme, il est certain que les artistes se détourneront de cette salle ne pouvant vendre leurs billets facilement. Acheter un billet sur internet pour une personne qui n'a pas l'habitude, ce n'est pas évident.

Voyons l'état de nos routes, y a-t-il un pilote dans l'avion ? Entre la ville et la Métropole, qui fait quoi ? La bétonnière fonctionne bien pour des bâtiments mais pour les espaces verts, il faudra prendre la voiture et faire des bornes.

Enfin la gestion des équilibres sociaux et la sécurité, on peut dire que c'est stable : se faire insulter par des délinquants, se faire voler un vélo, des rodéos de jeunes sans casques etc. Sinon les rentrées fiscales de la Ville, le CA montre que ce sont les ménages qui paient la facture salée de la majorité. À quand une grève des contribuables ?

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanz****La chaleur arrive, oui... mais et l'eau dans tout ça ?**

La bataille pour le droit à l'eau est centrale, car l'eau est le bien commun central de l'humanité. Quelques chiffres suffisent à s'en convaincre. Le corps humain est composé à 65 % d'eau. Lorsqu'il nous en

manque 2 %, nous avons soif. À 10 % de manque, nous délirons et à 12 % nous sommes morts. Faut-il d'autres arguments pour expliquer que l'eau ne peut être traitée comme une marchandise ? Pourtant, la France maintient les services d'eau et d'assainissement dans la soumission aux marchés financiers et à la rente. Véolia, Suez et la Saur se partagent la plupart des marchés les plus rentables. On comprend pourquoi. Par exemple, à Toulouse. Véolia qui contrôle la distribution de l'eau se gave bien. Le prix de l'eau a augmenté de 13 % depuis 2011. Et on paye son eau 15 % plus cher qu'à Saint-Martin-d'Hères.

Nous sommes quelques un-e-s (à Saint-Martin-d'Hères comme à Grenoble) à nous être battus pour que nous fassions de l'eau un bien public et que celle-ci soit gérée sous forme de "régie publique de l'eau".

Il va de soi que les enjeux financiers considérables de cette "affaire d'eau" ne sont pas perdus de vue par tous ceux qui profitent de la manne de l'eau privatisée ! C'est pourquoi, il faut absolument construire un rapport de force appuyé sur une mobilisation populaire. Nous nous y emploierons.

Nos adversaires sur ce sujet sont tentaculaires et omniprésents. Seule cette mobilisation en profondeur dans le pays permettra de contrer ses prédateurs obnubilés par l'argent. C'est de nos vies qu'il s'agit.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr

**Abdellaziz Guesmi****Mortelle insécurité**

Notre commune ne cesse de défrayer la chronique des faits divers. Au-delà de ces événements parfois mortels mais toujours anxiogènes et traumatisants, c'est bien l'indifférence et les calculs de la majorité municipale qui sont en cause.

Le maire rejette la responsabilité de la situation sur l'État mais laisse filer la situation. L'État, qui est une institution rationnelle, n'aime pas le chantage. C'est pourquoi notre ville n'a pas obtenu la création d'une police de proximité. Cet échec est à mettre au discrédit de la majorité.

Nous rappelons depuis des années que la lutte contre l'insécurité doit être globale. Elle doit avoir un volet répressif et un autre d'éducation à la loi et la citoyenneté. Elle doit inclure une politique sportive, de logement, d'emploi efficace et dynamique. Nous avons, par exemple, proposé le renforcement de la police, l'attribution anonyme de logements et l'ouverture physique des quartiers ou le soutien massif à l'emploi. Eux préfèrent Neyrpic et son clinquant. Pendant ce temps que fait la majorité ? Elle se gargarise d'analyses jetant toute responsabilité de la violence sur les inégalités sociales et économiques. Comme si le pauvreté était criminogène ! Elle engage des vigiles pour protéger les clients de Mix'Arts mais refuse d'agir avec vigueur pour sécuriser la population. Étrange stratégie.

Son unique explication a été donnée à la presse locale par l'adjoint à la sécurité. « L'insécurité est partout » dit-il !

Il ne croit pas si bien dire.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Derniers
T3 disponibles
à partir de
134 000€*
(Lot N°C204)
1 dernier local
à vendre



Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères

04 38 21 09 09

www.lecarremedical.fr

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

SEBB

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Julien Couto

Une histoire d'amour



Son (triple) métier d'artisan boulanger-pâtissier-chocolatier chevillé au corps, Julien Couto est formel : « *Tout reste à faire, la gourmandise est un art !* »

Né d'une mère institutrice et d'un père militaire (hydraulicien Mirage 2000), « nous avons fait beaucoup voyagé, mon frère, ma sœur et moi », confie Julien Dangleant. De cette enfance "nomade", il a développé un goût pour l'autonomie et la découverte. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'artisan boulanger-pâtissier-chocolatier ait fait son propre « Tour de France ». Un "compagnonnage" en solitaire pour se perfectionner, engranger savoir et diplômes « en allant de patron en patron », se confronter aux autres dans divers concours. Du CAP Pâtissier obtenu en 1999, Mention dessert à l'assiette, à la formation Boulangerie suivie en 2014, l'enfant du Nord-Pas-de-Calais n'a pas chômé : CAP Chocolatier – « *Celui qui m'intéressait le plus* » –, mention complémentaire Pâtisserie spécialisée ; Brevet technique des métiers Pâtisserie ; Brevet de maîtrise Pâtisserie niveau 3... Quand il aime, Julien ne compte pas. Et son amour pour la pâtisserie vient de loin. « *Au départ, je voulais devenir cuisinier. C'est en voyant un documentaire dans les grands restaurants que j'ai découvert le métier de pâtissier.* » Il ne lui en faut pas plus pour savoir que sa voie est toute tracée. Alors, dès l'âge de douze ans, il passe toutes ses vacances d'été dans une boulangerie située à côté de chez ses grands-parents, dans la belle région toulousaine.

Le jeune homme a grandi. À 35 ans, il est papa de deux enfants, marié à Gina Couto dont il a pris le nom en l'épousant. Il y a quatre ans, le couple ouvre la boulangerie-pâtisserie "Gina et Julien Couto", « en partant de zéro ». Depuis, il travaille sans relâche

– « *mes journées commencent à 2 heures, se terminent aux alentours de 19 heures* » –, dans son laboratoire pour confectionner viennoiseries, pains, sandwiches et gâteaux en tout genre. Des produits généreux, à l'image de leur créateur pour qui « *tout reste à faire, la gourmandise est un art !* » Améliorer, innover sont une constante chez cet artisan qui n'hésite pas à se lancer des défis en participant à des concours. Comme celui organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat au printemps, à l'issue duquel sa baguette de tradition française a remporté le 2^e prix départemental : « *Elle est exclusivement faite à la main, sans additifs, Label Rouge, avec du blé Rhône-Alpes* ». Sans parler de l'entrée de la boulangerie-pâtisserie

dans le Gault et Millau Rhône-Alpes 2017-2018. « *Une belle surprise* », qui pourrait bien en cacher une autre... Une sélection qui vient récompenser « *le respect de la matière première qui me vient du monde de la pâtisserie* » et l'exigence de qualité (œufs plein air, lait de France, produits 100 % pur beurre...). Intarissable sur son métier, il en exulte toute la richesse : « *Dans*

“ **Dans mon atelier, je fais de la chimie, de la science, du dessin, de la sculpture, du bricolage...** ”

mon atelier, je fais de la chimie, de la science, du dessin, de la sculpture, du bricolage... ».

Signe de bonne santé économique, l'embauche d'une vendeuse et d'un apprenti lui permettent désormais de se dégager un peu de ce précieux temps qu'il voudrait consacrer à développer la chocolaterie et la confiserie. Conscient d'être « *à un tournant* » de sa carrière « *qui va prendre une nouvelle dimension* », gageons que la boulangerie-pâtisserie Couto n'a pas fini de grandir, ni Julien de régaler les papilles des gourmands. // NP

Le street art a pignon sur rue

Pour la 4^e édition du Grenoble Street Art Fest, Saint-Martin-d'Hères s'est associée à l'événement et plusieurs artistes ont investi des murs de la ville ainsi que l'Espace Vallès. Un embellissement qui suscite un grand engouement par la qualité et la puissance poétique des œuvres.

L'exposition du sculpteur Isaac Cordal à l'Espace Vallès a donné le départ de cette première participation de la ville au Grenoble Street Art Fest. Variées, inventives, poétiques ou caustiques, spectaculaires ou minimalistes, les œuvres resteront sur les murs et dans les mémoires. Comme le soulignait Cosima Vacca, adjointe à la culture, lors du vernissage de l'exposition, « la ville a eu le



Musique en l'Hères a joué au pied de la danseuse lors du dévoilement de la fresque.

désir fort de s'associer au festival pour mettre en avant la diversité des techniques, la variété des propositions ». L'art dans la rue n'est pas une innovation à Saint-Martin-d'Hères, comme en témoignent les dizaines de sculptures et fresques présentes depuis les années 1970 sur le campus et dans plusieurs quartiers de la commune. Les œuvres de Calder, Morellet, Szekely, et bien d'autres, ont

façonné les paysages comme le font aujourd'hui les réalisations des trois street-artistes invités. Ce n'est pas un hasard si deux grandes avenues de la commune – Gabriel Péri et Ambroise Croizat – ont été choisies pour accueillir deux fresques monumentales, signées Veks Van Hillik et Snek. Si la pratique du street art a pu être – et reste parfois – clandestine et transgressive, elle a

aujourd'hui incontestablement pignon sur rue. // DM

Les œuvres réalisées depuis le premier Grenoble Street Art Fest sont à découvrir sur la carte interactive : <https://www.streetartfest.org/carte-des-oeuvres-grenoble-street-art-fest/>

Le Grenoble Street Art Fest est aussi sur la Web TV. Rendez-vous sur smh-webtv.fr



Envol surréaliste

Spectaculaire, le "Pigeon voyageur" du street-artiste toulousain Veks Van Hillik l'est assurément. Implantée sur une façade monumentale, au 100 de l'avenue Gabriel Péri, l'œuvre se voit de loin, de très loin même, ses formes élancées et ses couleurs se détachant sur le fond clair. Déjà invité au Grenoble Street Art Fest en 2016, il avait alors réalisé un renard chimérique sur un mur de la bibliothèque d'études à Grenoble.

Fortement inspiré par la flore et la faune, son travail est une ode au mystère des transformations, à la capacité des êtres à ouvrir notre imaginaire sur d'autres réalités. Ici, l'oiseau hybride peint dans des tonalités à la fois chaudes et froides développe une forme s'achevant dans une clé gigantesque, la serrure se levant dans les replis de son plumage. À chacun d'y lire le message – poétique, politique, écologique – de son choix.

À noter que l'envol n'aurait pas eu lieu sans les copropriétaires qui ont bien voulu prêter leur mur à l'expression de l'artiste. // DM



Des messages sur nos murs

À la Maison de Quartier Fernand Texier, les apprenants des ateliers sociolinguistiques ont réalisé une fresque avec les deux street-artistes Impact et Snek. Une quinzaine de femmes (+ un homme) ont su trouver les images et les mots qu'elles voulaient partager avec tous.



DR

Elles (et il) sont là pour l'inauguration, heureuses de se retrouver, fières de voir leurs réalisations accrochées sous la galerie, alors que plus loin la fresque collective rayonne au soleil.

L'arbre à la ramure généreuse et le poème de Mahmoud Darwich furent la deuxième étape du projet, grâce à Snek qui a guidé avec générosité le travail des participantes, tandis qu'Impact accompagnait les apprenties calligraphes. Auparavant, c'est Chirin, diplômée des Beaux-Arts en Syrie, qui a initié le groupe au pastel et proposé à chacune de créer une image forte et d'insérer des mots de son choix. Chaque tableau révèle un pan de vie, soulève une

émotion. Ainsi Lina (Syrie) a-t-elle entouré l'Affiche Rouge des vers d'Aragon, et rappelé les couleurs arméniennes chères à sa mémoire, tandis qu'Amirar, elle aussi Syrienne, a peint un tableau miniature de sa ville, comme un rêve qui ne la quittera jamais. Quant à Asmia, qui a quitté son Irak en 2014, elle écrit : « *La vie est un groupe de stations où nos navires sont posés et dans chaque station, il y a une histoire et une leçon.* »

Accompagné de l'adjointe à l'action sociale, Marie-Christine Laghrour, le maire, David Queiros, a souligné la force des messages ainsi tracés sur nos murs, et l'espoir de partage qu'ils disent. // DM



La jambe de la danseuse

Invité à s'exprimer sur une façade de l'école Paul Vaillant-Couturier, donnant sur l'avenue Ambroise Croizat, le street-artiste Snek a réalisé une impressionnante danseuse, visage et corps tendus vers la droite, dans un élan qui semble l'emporter loin, comme dans un rêve aux couleurs mauves et grises rehaussé de subtiles arabesques. Le travail de l'artiste a suscité la curiosité et l'intérêt des élèves, bien souvent



présents au pied de la nacelle avec leurs questions (« depuis

quand tu peins les murs ? », « mais où est l'autre jambe de la dan-

seuse ? ») et parfois des révélations (« moi aussi, plus tard, je ferai des fresques sur les murs »). À proximité du Conservatoire, la danseuse de Snek est un évident éloge de la rencontre entre les arts, confirmé lors du vernissage, le 25 juin, devant un public ravi : le groupe d'instrumentistes de Musique en l'Hères a en effet donné une tonalité particulièrement conviviale et joyeuse au dévoilement d'une œuvre qui n'a pas fini d'enchanter les regards. // DM



Le Rêve flottant de Groek

Voici un an, Groek quittait le métier de designer graphique pour se consacrer à la peinture murale. Depuis, il trace son chemin, invité ça et là à réaliser des fresques pour lesquelles il aime varier les techniques, entre acrylique, bombe et pochoir. Pour le Grenoble Street Art Fest, il a investi un mur au 5 rue Charles Beylier, à l'arrière des garages de ce petit quartier ombragé. En une longue fresque épurée, l'artiste retrouve ses sources d'inspiration animales, son goût pour un mélange de figuratif et d'onirique, pour des formes flottantes dans un décor ici tout en courbes et évocations montagneuses. Tout au long de la réalisation de son œuvre, Groek a pu engager de nombreuses conversations avec des habitants, curieux et séduits par cette peinture que chacun peut lire à sa façon. // DM

ESSM judo : une saison généreuse



L'équipe féminine senior championne de France FSGT : Angélique Garcia, Léa Vilardo, Émilie Pégoud.

À l'ESSM judo, l'énergie collective a de nouveau porté ses fruits. Si le palmarès sportif s'avère excellent, tant par équipes qu'en individuel, la vie du club est également au beau fixe et toujours généreuse.

Avec 41 sélections individuelles au niveau national, l'ESSM judo peut à juste titre savourer le bilan de la saison écoulée. On notera les belles performances de la benjamine Aïcha Djabre (championne de France FSGT) et de Ayemen Loucif, champion de France FSGT chez les mi-

nimes, sélectionné en finale de la coupe de France FFJDA. Signalons aussi le palmarès du junior Clément Conte : champion de France FSGT et champion de France universitaire, il a gagné son ticket pour la coupe d'Europe en Slovénie et participera cet été aux Jeux européens universitaires au Portugal.

Quant aux équipes, trois d'entre elles – juniors masculins et féminins, seniors féminins – ont été sélectionnées au championnat de France FFJDA. Cerise sur le gâteau, l'équipe féminine senior est championne de France FSGT.

Et les perspectives dans tout cela ? Continuer et faire plus encore ! Côté vie du club, un bel événement métropolitain – féminin et par équipe – est à l'étude avec la complicité de l'ex-Martinénoise Sarah Nichilo, la double championne d'Europe coachant aujourd'hui le club échirollois. Enfin, cinq judokas partiront en Inde cet été, faire découvrir le judo dans le cadre d'un projet d'entraide et de solidarité en lien avec l'ONG Friends of all. // DM

Un club qui a du chien et du cœur

Affiliée à la FFST*, l'association Digue Dog propose de pratiquer des sports de traîneau depuis un an. Une activité qu'elle veut rendre accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite ou en difficulté.



Harnaché à un chien pour une randonnée pédestre ou un cross, tracté sur un VTT ou une trottinette et, en pleine saison hivernale, sur des skis, nul doute qu'en plus du moment partagé avec son animal, les sensations fortes sont au rendez-vous. Au-delà de la pratique sportive, pour Serge

Felici, président du club Digue Dog, l'idée est de « faire partager, découvrir, vivre des moments de convivialité, et surtout de porter un regard vigilant et bienveillant sur les personnes en difficulté physique, mentale ou juste passagère ».

Le cœur, c'est clairement ce qui guide les adhérents de ce

nouveau venu dans l'annuaire des clubs sportifs martinérois. Ce qui ne les empêche pas de se donner à fond lors des entraînements hebdomadaires et sorties mensuelles, sur terre comme sur neige, seul ou en famille, en pratique loisir ou en compétition. Libre à chacun de s'adonner à l'activité comme

il l'entend, l'important étant qu'elle reste accessible à tous. C'est dans cette optique que l'association prévoit de s'équiper d'un kart, destiné à accueillir les personnes non valides. En attendant, elle s'ouvre à celles qui sont en difficulté. Comme le fils de Serge, Alban, 17 ans, atteint d'une maladie génétique rare. « Avec l'aide de l'animal, nous essayons de leur faire vivre de nouvelles sensations, et pourquoi pas susciter des réactions. C'est notre façon de les encourager et de les valoriser. » // SY

*Fédération française des sports de traîneau.

Contacts :
Serge Felici au 06 83 39 35 01
(ou Sébastien au 06 22 63 10 36),
digue.digue.dog@gmail.com

Parc en fête !

Un cocktail de festivités

Événement intergénérationnel de début d'été, Parc en fête ! a tenu ses promesses avec une 8^e édition qui a su ravir jeunes et moins jeunes (1). Dans une ambiance festive et chaleureuse, de multiples animations étaient proposées tout au long de l'après-midi. Et il y en avait pour tous les goûts ! Des enfants ont pu rendre visite à l'âne, au mouton, au cabri... de la mini ferme (2), tandis que d'autres se sont dépensés lors d'un match de football, de badminton ou de volley. Entre partie de pétanque, de baby-foot géant, de cartes, d'échecs... chacun a pu s'adonner à une ou plusieurs activités en cette après-midi estivale. Pour ce faire, la MJC Bulles d'Hères, l'atelier numérique de la médiathèque, le service municipal animation enfance, le Pôle jeunesse et de nombreuses associations martinéroises étaient de la partie. Une journée placée aussi sous le signe du spectaculaire avec des démonstrations de VTT trial par Freesty'l'Air, pour un show étonnant et riche en sensations fortes ! (3). Carte et boussole en main, les plus aventuriers se sont lancés dans la course d'orientation qui s'est conclue par le classement des participants et une remise des lots par le maire David Queiros et la première adjointe Michelle Veyret (4). Parc en fête ! a mis aussi à l'honneur la musique, avec trois concerts programmés. Le trio martinérois Pat, les Talysker et Stabar (5) ont "mis le feu" sur la grande scène devant un public conquis. Et pour finir en beauté et en poésie cette belle fête, un spectacle pyrotechnique, *Hephaistos*, a baigné le parc de lumière et de féerie (6). // GC



Retrouvez
Parc en fête !
En mouvement
et en son sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de
planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, 7 j/7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Sémard),
de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.
• Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2018
et sur www.saintmartindheres.fr

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil les samedis matin du
14 juillet au 1^{er} septembre inclus.

Bienvenue!

aux nouveaux Martinérois

Les nouveaux Martinérois
sont conviés à une réception d'accueil
des nouveaux arrivants

Pour s'inscrire :
par téléphone : 04 76 60 73 17
par mail : contact-mairie@saintmartindheres.fr

TRAVAUX
TRV
PUBLICS

TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE
Génie civil
Canalisateur de France



EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr

La piscine municipale et son snack vous accueillent
jusqu'au dimanche 2 septembre

PLONGEZ
dans l'été !

TOUS LES JOURS
DE 10 H À 19 H

PISCINE MUNICIPALE
rue Henri Revoy
Tél. 04 76 42 31 06



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

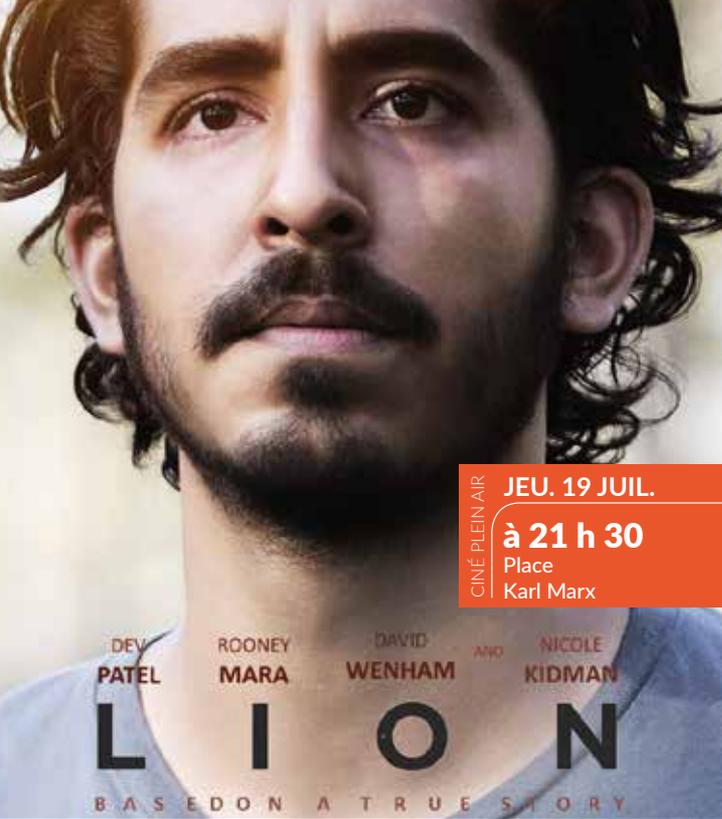
NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



CINÉ PLEIN AIR
JEU. 19 JUIL.
à 21 h 30
 Place
 Karl Marx

DEV PATEL ROONEY MARA DAVID WENHAM AND NICOLE KIDMAN
L I O N
 BASED ON A TRUE STORY



CINÉ PLEIN AIR
LUN. 30 JUIL.
à 21 h 30
 Espace sportif
 Henri-Maurice

« POUR TOI, JE POURRAIS GRAVIR L'EVEREST ! »
 AHMED SYLLA ALICE BELAIDI
L'ASCENSION
 UN FILM DE LUDDOVIC BERNARD

Avec KEVIN RAZY, NICOLAS WANCZYCKI, WALY DIA
 Réalisé par LUDDOVIC BERNARD
 Scénario de LUDDOVIC BERNARD et ALICE BELAIDI
 Musique de LUDDOVIC BERNARD
 Montage de ALICE BELAIDI
 Production de L'ÉTOILE
 Distribution de L'ÉTOILE
 www.l-etoile.com



CINÉ PLEIN AIR
LUN. 20 AOÛT
à 21 h
 Place Rosalind
 Franklin

DES ÉTOILES
 Un film de Dyana Gaye



CINÉ PLEIN AIR
VEN. 31 AOÛT
à 21 h
 Parc
 Jo Blanchon

STABILISER ATTENDRE
 TOUGHER ESPÉRER COURIR
PATIENTS
 SE PENCHER SORTIR
 BOUGER
 SE VANNER AIMER RÉSISTER
 SE LEVER

AGENDA

Fête nationale - Bal et feu d'artifice
Vendredi 13 juillet - dès 20 h
 // Place Henri Dezempte

Commémoration de la libération de Saint-Martin-d'Hères
Mercredi 22 août
 // Mémorial route des Maquis - **11 h**
 // Monuments aux morts de la Galochère - **11 h 15**

Les Rendez-vous de l'été
 Retrouvez les animations, activités et sorties proposées tout l'été par la ville et le CCAS dans les maisons de quartier.

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
www.smh-heurebleue.fr

Saison 2018 - 2019

• Abonnements

- en ligne à partir du **mardi 4 septembre** : smh-heurebleue.fr
- par courrier, renvoyer le bulletin d'abonnement (encarté dans la plaquette ou à imprimer sur smh-heurebleue.fr) à : L'heure bleue, billetterie, avenue Jean Vilar, 38400 Saint-Martin-d'Hères
- sur place **dès le mardi 4 septembre, à partir de 13 h**

• Billetterie

- ouverture sur place, par téléphone
- et en ligne **dès le 4 septembre** : billetterie-hb@saintmartindheres.fr